











## Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Calais, Pas-de-Calais - Septembre 2021

Depuis 2017, le projet HRO soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique\*.

### Chiffres concernant les expulsions des lieux de vie informels :

	Au moins 98 expulsions de lieux de vie informels		Au moins 379 tentes et bâches saisies
	Au moins 12 arrestations lors des expulsions		Au moins 54 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s **
	Au moins 52 duvets et couvertures saisis		Au moins 46 sacs saisis
	Au moins 14 matelas saisis		Au moins 17 vélos saisis

Dans le cadre de la politique « d'évitement des points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à forcer les personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placement en rétention administrative alors illégaux.

HRO a enregistré une augmentation des opérations de démantèlement depuis le 10 juillet 2020, parallèlement à la nomination de Gérald Darmanin au poste de ministre de l'Intérieur. Les 14 et 28 septembre, HRO enregistré à des opérations de démantèlement à grande échelle, pendant laquelle les habitant.e.s ont été forcé.e.s sur des bus et emmené.e.s dans des centres hors de Calais. Toutes les affaires personnelles ont été saisies.



Le 03/09, les forces de l'ordre ont couru après des personnes exilées qui tentaient de partir avec leurs tentes ; le 12/09 les forces de l'ordre ont menacé les personnes exilées en détenant du gaz lacrymogène et en étant prêts à en faire usage.

Le 14/09, lors de l'opération d'expulsion de la friche Magnésia, les personnes exilées ont été encerclées sur leur lieu de vie et escortées physiquement par les forces de l'ordre jusqu'aux bus. Certaines de ces personnes ont subi des palpations et des fouilles à l'entrée même des bus.

Le 28/09, lors de l'opération d'expulsion du lieu de vie Hospital, les forces de l'ordre, en armure anti-émeute, ont fait usage de la violence à l'encontre des personnes exilées. Celles-ci étaient fouillées et plaquées au sol avant de monter dans les bus de "mise à l'abri". Des CRS ont également fait usage de gaz lacrymogène à l'encontre de certaines personnes.

D'après les observations des équipes HRO, qui étaient bloquées du fait d'un périmètre très large : 42 tentes et bâches saisies. D'après les chiffres du Préfet donnés au journal France 3 : 450 tentes saisies.

### Harcèlement des observateur.trice.s HRO lors de l'observation :



#### 21 tentatives d'intimidation:

Le 14/09 un policier a dit "s'ils veulent se rendre utiles, ils devraient ramasser les ordures des migrants" ; le 15/09 et le 22/09 des gendarmes se sont moqués d'un membre de HRO ; le 17/09, un gendarme a dit "on vous le dit tous les jours jusqu'à ce qu'on en ait assez" en faisant référence au périmètre ; le 20/09 un gendarme a dit à des membres de l'équipe de "on a affaire à des pètes-cul", il a refusé de montrer son RIO puis a dit à l'équipe du HRO "tout ce que vous savez faire, c'est faire chier le monde" ; le 28/09, après nous avoir demandé de partir, un policier nous a dit : "Si je vous revois, je vous colle un rapport, arrêtez de me prendre pour un idiot", alors que des gens se promenaient dans le périmètre (8 cas d'intimidation ce jour-là).

\* Nos données se basent sur nos observations, qui ont particulièrement été entravées ce mois-ci, et ne sont donc pas exhaustives.

\*\* Nombre de MIE auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par les associations (non mandatées par le département) au mois de septembre alors qu'ils étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'allez-vers ne se produisent pas quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure: les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.